

Les intérêts des provinces trouvent leur fondement dans l'histoire et la géographie. Jusqu'au début des années 60, ils gravitaient surtout autour du commerce, du tourisme et de l'immigration. Mais au cours des quinze dernières années, les gouvernements provinciaux se sont montrés plus que jamais intéressés à étendre et multiplier leurs liens avec des juridictions étrangères, d'abord dans le secteur socio-culturel, puis plus récemment dans le secteur économique. C'est là une conséquence de l'interdépendance croissante dont j'ai parlé et du fait que les relations internationales touchent souvent des sujets qui revêtent un intérêt vital et direct pour les provinces.

J'ai appris beaucoup de choses au cours de mes six premiers mois à la direction des affaires étrangères du Canada, mais il en est une dont je suis devenu tout à fait convaincu: de toutes les fédérations qui existent à l'heure actuelle, c'est le Canada qui affiche l'attitude la plus souple et la plus ouverte à l'égard des activités et des intérêts internationaux des gouvernements provinciaux.

Au ministère des Affaires extérieures, nous avons été prompts à répondre à ce nouvel intérêt manifesté par les provinces pour les affaires internationales: dès 1966, il était devenu apparent qu'il fallait créer un service spécial chargé de la coordination fédérale-provinciale; peu après, c'est une direction complète qui a vu le jour afin de faciliter nos relations naissantes avec les gouvernements provinciaux. Depuis sa création, cette direction a été très occupée. Ces six dernières années, par exemple, elle a, entre autres, prêté son concours à l'organisation de plus de 400 visites à l'étranger de représentants provinciaux (notamment de M. Moores à plusieurs reprises).

A vrai dire, il est bientôt devenu évident qu'il y avait amplement place pour la participation des provinces dans la gamme toujours plus étendue des importantes activités qui se poursuivent sur la scène internationale. Pour n'en citer que quelques-unes, mentionnons

- (i) les relations vitales entre le Canada et les Etats-Unis (la dérivation de Garrison, la qualité de l'eau des Grands lacs, les pêcheries, l'investissement, la promotion du commerce). Ces relations sont si nombreuses et ont des implications si vastes qu'un grand nombre d'études théoriques se sont données comme objet d'analyse les répercussions de la dimension fédérale-provinciale sur les relations canada-américaines;
- (ii) l'édification de la relation économique croissante du Canada avec l'Europe et le Japon, à laquelle j'espère faire participer de près les gouvernements provinciaux;